14ÈME CONCOURS

SAVOIR-FAIRE & PATRIMOINE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

LOZÈRE

lozère LE DÉPARTEMENT

BANQUE POPULAIRE

LANGUEDOC Toute une banque pour vous

viasanté LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE Acteur de votre santé

GARANCE Garants de votre indépendance

Groupama

MAAF PRO

Chambre de Métiers et de l'Artisanat LOZÈRE

RÉGLEMENT DU CONCOURS

ARTICLE 1

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère organise le 14ème concours « Savoir-Faire & Patrimoine ». L'objet de ce concours est d'affirmer le savoir-faire des entreprises artisanales locales à travers la présentation de chantiers de rénovation - restauration sur des bâtis anciens caractéristiques du département. Cet outil d'action commerciale au service de l'entreprise est aussi un moyen de sensibiliser les clients aux restaurations conduites en respect les règles de l'art.

ARTICLE 2

Il doit s'agit de tout ou partie d'un bâtiment à caractère historique ou patrimonial (quelle que soit son utilisation) ou architecture vernaculaire (four, croix...) ou aménagement de village significatif (place). Il peut s'agir de travaux de rénovation (apports de techniques et matériaux contemporains) ou de restauration (savoir-faire et matériaux traditionnels). Il peut s'agir de travaux intérieurs ou extérieurs.

ARTICLE 3

Ce concours est ouvert à toutes les entreprises du secteur du bâtiment installées en Lozère et s'adresse aux maçons, menuisiers, ébénistes, charpentiers, couvreurs , ferronniers, métiers de la pierre, plâtriers et peintres...

ARTICLE 4

Les dossiers de participation doivent être retirés et retournés à la CMA avant le 15.07.2020. Chaque entreprise pourra déposer 2 dossiers de partipation au maximum dans 2 catégories différentes. Il ne sera accepté qu'1 dossier par chantier. Les frais de participation s'élèvent forfaitairement à **40 € HT/Entreprise**.

ARTICLE 5

Chaque dossier comprend :

- Un formulaire nominatif.
- Des photographies du bâtiment*
- Un formulaire descriptif des travaux effectués.

***** Un photographe sera mis à disposition des entreprises participantes.

ARTICLE 6

Le jury est composé des organismes suivant :

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, Direction Départementale des Territoires, Associations et Syndicats Professionnels du Bâtiment, Associations (Maisons Paysannes de Lozère, Vieilles Maisons Françaises), Parc National des Cévennes, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, Représentants d'entreprises, Conseils National de l'Ordre des Architectes, Conservatoire du Patrimoine, Partenaires et Chambre de Métiers de l'Artisanat de la Lozère.

Le jury statuera sur des dossiers anonymes.

ARTICLE 7

Les critères d'évaluation des dossiers sont :

- Intégration à l'environnement.
- Degré de technicité.
- Respect et traditions architecturales.
- Degré de finition - Intérêt de la réalisation.

ARTICLE 8

Catégories de prix identifiées :

- Gros oeuvre : maçonnerie / charpente / couverture.
- Architectures vernaculaires.
- Aménagements urbains.
- Aménagements intérieurs - finitions / aménagements extérieurs.
- Bâtiments historiques.
- Entreprises « exportatrices » pour travaux extérieurs au département.
- Prix spéciaux.

* Nombre de lauréats : 1 à 3/catégorie de prix.

ARTICLE 9

Les dossiers primés sont exposés dans différents lieux publics décentralisés du département (mairies, manifestations événementielles, foires, salons...) au travers de la scénographie globale « Savoir-Faire & Patrimoine » (album photos, vidéo, fiche de recommandations techniques, architecturales et matériaux...). Les lauréats et participants sont présentés sur le site internet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère **www.cma-lozere.fr** Un article de presse est réalisé pour chaque lauréat. Les dossiers sont conservés à la CMA et restent accessibles au public.

BULLETIN - RÉPONSE

À RETOURNER : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère
2 BD du Soubeyran - BP.90 - 48003 Mende ou accueil@cma-lozere.fr
avant le 15.07.2020.

NOM.....**PRÉNOM** .....

ENTREPRISE.....

ACTIVITÉ.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....**COURRIEL** .....

O SOUHAITE RECEVOIR UN DOSSIER DE PARTICIPATION

JE SOUSSIGNÉ.....

DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT CI - DESSUS :

LE.....**SIGNATURE.**